

---

Vers la fin de l'été de 1871, des agents ont été envoyés à la Colombie Britannique et en Manitoba pour faire rapport sur l'état des bureaux de poste dans ces provinces nouvellement confédérées, et pour y organiser, autant que les circonstances le permettraient, le service postal d'après le système général et les dispositions de l'acte qui régit les postes.

Dans ces deux provinces, on a établi les mêmes taux de port qui existent dans les anciennes sections, tant pour la correspondance circulant entre la Colombie Britannique et Manitoba et le reste de la Puissance, que pour les transmissions dans l'enceinte de ces deux provinces.

Il a été conclu un arrangement avec le département des postes des Etats-Unis, en vertu duquel les malles à destination et venant de la Colombie Britannique sont expédiées dans des sacs fermés (par la poste des Etats-Unis) entre Windsor, (Ontario), et Victoria, (Colombie Britannique) *viâ* San Francisco. Le Canada paie un droit aux Etats-Unis pour ce transit, comme pour les malles ainsi fermées qui sont à destination ou qui viennent de Manitoba.

De San Francisco à Victoria, C.B. les malles sont transportées semi-mensuellement par paquebot, en vertu d'une convention temporaire.

Ce service sera mis en adjudication et donné par contrat régulier.

Un service postal tri-hebdomadaire amélioré a été établi par diligence entre le Fort Garry et Pembina, où il se relie avec les diligences-postes qui circulent entre ce dernier point et le terminus du chemin de fer à St. Paul, Minnesota. En suivant ce trajet, les malles du Fort Garry doivent arriver à Ottawa en dix jours environ et vice versâ.

En octobre dernier, la section du chemin de fer Européen et Nord Américain située dans l'Etat de Maine, a été terminée de Bangor à la frontière provinciale du Nouveau-Brunswick et livrée au commerce. Elle relie les chemins de fer brunswickois au réseau des Etats-Unis, et accélère grandement les échanges postales entre les provinces maritimes et toutes les parties de l'union américaine et les autres provinces confédérées.

Les communications postales ont été notablement facilitées dans plusieurs sections des provinces d'Ontario et de Québec pendant les deux dernières années par le prolongement des voies ferrées dans ces provinces ; et le parcours postal additionnel en milles sur chemins de fer, avec wagons-poste et courriers convoyeurs sur la plus grande partie de ce parcours, a été comme suit :